

CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE N°5 DU 22 MAI 2025, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal du 24 avril 2025**
5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT
6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE
 - 6.1 Approbation des grilles salariales 2025**
 - 6.2 Approbation de l'embauche d'un directeur de projets sénior**
7. CORRESPONDANCE
8. FINANCES
 - 8.1 CHÈQUES
 - 8.1.1 Liste des chèques émis du 16 avril au 15 mai 2025**
 - 8.2 SUIVI BUDGÉTAIRE
 - 8.2.1 Suivi budgétaire au 30 avril 2025 du BO 2025 adopté**
 - 8.3 CONTRATS
 - 8.3.1 Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris – avril 2025**
 - 8.4 RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
 - 8.4.1 Remboursement du solde du règlement d'emprunt No 21**
 - 8.5 APPROBATION DE DÉPENSES
9. INFRASTRUCTURES
 - 9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

9.1.1 Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel avril 2025 / cumulatif 2024

9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

9.6 GESTION DES BIOGAZ

9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

9.9 SITE DE BURY

9.9.1 Adjudication de l'appel d'offres public 2025-04 – Réaménagement de l'entrée du site de Valoris à Bury

9.9.2 Approbation d'un avenant au mandat de services professionnels de la conception du réaménagement de l'entrée du site de Bury – mandat de GBI

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ATELIER

PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Jeudi le 26 juin 2025 à 12h30 (atelier) / 14h30 (conseil d'administration)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET
DE SHERBROOKE

AVIS DE CONVOCATION

Le 15 mai 2025,

Madame Christelle Lefèvre, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame, Catherine Boileau, déléguée
Ville de Sherbrooke

Monsieur Claude Charron, délégué
Ville de Sherbrooke

Madame Joanie Bellerose, déléguée substitut
Ville de Sherbrooke

Monsieur Robert Roy, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Denis Savage, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Madame Nathalie Bresse, déléguée
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Eugène Gagné, délégué substitut
MRC du Haut-Saint-François

Madame, Monsieur,

J’ai le plaisir de vous convoquer à une assemblée du conseil d’administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Cette assemblée aura lieu **le jeudi 22 mai 2025 à 14h30** au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury. L’ordre du jour et les documents pertinents sont joints à la présente.

Veuillez agréer l’expression de mes sentiments distingués.

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2025, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Présidente
Députée Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Députée Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Vice-président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Denis Savage
Député MRC du Haut-Saint-François

Eugène Gagné
Député substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Claude Charron
Député Ville de Sherbrooke

Nathalie Bresse
Députée MRC du Haut-Saint-François

Joanie Bellerose
Députée substitut Ville de Sherbrooke

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Louis Longchamps
*Directeur du développement durable et des
relations externes de Valoris*

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

Antoni Daigle
*Agent de projets Bureau de l'environnement
Ville de Sherbrooke*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte à 15 h 05.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2025-04-24-1445

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 avril 2025 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2025-04-24-1446

Adoption du procès-verbal du 27 mars 2025

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2025.

Que le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2025 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2025-04-24-0063

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposé sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2025-04-24-1447

Liste des chèques émis du 16 mars au 15 avril 2025

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 mars 2025 et le 15 avril 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1448

Suivi budgétaire au 31 mars 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté

Proposé par le délégué Robert Roy,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 31 mars 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1449**Présentation et dépôts des résultats financiers 2024 par RCGT**

Proposé par le délégué Eugène Gagné,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De recevoir le rapport des états financiers vérifiés de Valoris pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1450**Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris**

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – mars 2025 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1451**Dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuel**

Proposé par le délégué Eugène Gagné,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le rapport annuel 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuel soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1452**Dépôt du règlement No 23-1 modification du règlement d'emprunt No 23**

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Après mention de l'objet du règlement par le directeur général,

Considérant que le délégué, Claude Charron, a donné l'avis du règlement n° 23-1 et a déposé le projet de ce règlement le 27 mars 2025 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Que le Règlement n° 23-1 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 23-1, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par la présidente du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1453**Dépôt du règlement d'emprunt No 26 de la Régie intermunicipale de centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke**

Proposé par le délégué Robert Roy,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Après mention de l'objet du règlement par le directeur général,

Considérant que le délégué, Denis Savage, a donné l'avis du règlement n° 26 et a déposé le projet de ce règlement le 27 mars 2025 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Que le Règlement n° 26 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 26, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par la présidente du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1454

Affectation des surplus de l'année 2024

- **Considérant** que le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, de la Régie affiche un excédent 1 969 996 \$;
- **Considérant** qu'il est requis d'affecter une partie du surplus de l'exercice 2024 pour permettre de compléter le financement de l'usine de traitement des eaux de lixiviation du site de Bury;
- **Considérant** que le règlement d'emprunt 25-1, au montant de 22 M\$ (taxes brutes) prévu pour le financement de la nouvelle usine de traitement des eaux de lixiviation sur le site de Bury, soit insuffisante, en raison des taxes à l'importation imposées par les divers pays ou pour faire face à toutes autres éventualités d'augmentations des coûts;

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'approprier une partie du surplus de l'exercice budgétaire 2024, d'une enveloppe s'élevant à 1 900 000 \$, aux fins des travaux d'aménagements de la nouvelle usine de traitement des eaux de lixiviation au site de Bury.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2025-04-24-1455

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel mars 2025 / cumulatif 2024

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 mars 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2025-04-24-1456

Engagement d'implication pour un projet avec la Chaire de recherche institutionnelle en solutions climatiques naturelles de la TELUQ

CONSIDÉRANT QUE Valoris désire être partenaire pour un projet avec la Chaire de recherche institutionnelle en solutions climatiques naturelles de l'Université TELUQ;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra de réduire les impacts environnementaux des opérations de Valoris et de mieux intégrer son lieu d'enfouissement technique dans le paysage environnant;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet nécessitant une contribution en espèce de Valoris de 75 000 \$ étalé sur 5 ans (2026 à 2030);

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que Valoris s'engage à contribuer, conditionnel à l'obtention du financement des organismes de subventionnaires de recherche MITACS et CRNSG, d'un montant total de 75 000 \$ (avant taxes), étalé sur 5 ans, pour la réalisation d'un projet sur le lieu d'enfouissement technique de Valoris, à la Chaire de recherche institutionnelle en solutions climatiques naturelles de l'Université TELUQ.

10. RÈGLEMENTS

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

Mme Lefèvre remercie l'équipe de Valoris pour tout le travail accompli au cours de l'année 2024.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30.

La présidente

Christelle Lefèvre, déléguée Ville de Sherbrooke

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Objet : Valoris — approbation des grilles salariales 2025 du personnel non syndiqué

Sommaire du dossier

Mise en contexte

Lors de la préparation de la convention collective, il y a eu une ségrégation des postes entre les postes syndiqués et non syndiqués. Les postes non syndiqués sont répartis en deux grilles distinctes : une pour le personnel technique et administratif et une seconde pour le personnel de direction, gestionnaire-cadre et professionnel. En vertu du nouveau règlement de régie interne (Règlement 5-1) le traitement des salariés nommés doit être fixé selon les grilles de rémunération approuvées par le conseil d'administration.

À l'hiver 2025, un mandat a été confié à la firme de consultant Brulotte et Associés pour réviser les deux grilles salariales des employés non syndiqués. Le rapport du consultant a été distribué aux membres du conseil d'administration.

Analyse

Le rapport du consultant a été soumis à Valoris à la fin du mois de mars 2025. Le tableau suivant résume la nouvelle classification des postes du groupe des directeurs, gestionnaires-cadres et professionnels.

Classe	Poste
A	Directeur général adjoint
B	Directeur du développement durable et des relations externes
	Directeur du site
	Directeur d'usine
	Contrôleur
	Directeur de projets
	Directeur adjoint
C	Chargé de projet sénior
D	Coordonnatrice aux communications
	Chargé de projets intermédiaire
F	Coordonnatrice administrative
G	Conseillère aux ressources humaines

Le tableau suivant résume la nouvelle classification des postes du secteur administratif.

Classe	Poste
7	Technicien(e) en environnement
	Technicien(e) en administration
6	Technicien (e) comptable
	Adjointe à la direction
5	Commis à la comptabilité
4	Préposé à la balance
3	Réceptionniste
	Agent de bureau

La grille des cadres gestionnaires & professionnels comprend 10 échelons et la grille du personnel d'administration 8 échelons.

Le mandat du consultant visait à revoir la structure de rémunération de l'ensemble des postes non syndiqués, tout en maintenant l'équité salariale et en assurant la compétitivité de l'organisation sur le marché régional. Le consultant a comparé la progression des salaires chez Valoris aux indices de l'IPC entre les années 2021 et 2025. Les salaires chez Valoris ont progressé au même rythme que l'IPC entre 2021 et 2025. Le rapport du consultant conclut que sur ce sujet :

« Malgré l'indexation des échelles salariales, l'entreprise peine encore à pourvoir certains postes, le marché étant fortement impacté par la pénurie de main-d'œuvre. »

Ensuite le consultant a fait une analyse comparative des salaires de plusieurs postes avec les postes de même catégorie dans le marché régional. Pour les postes de la grille cadres-gestionnaires-professionnels, les salaires offerts par Valoris sont en lien avec le marché. Toutefois les salaires de la grille des postes administratifs sont inférieurs aux salaires observés du marché régional.

Le poste de préposé à la balance a fait l'objet d'une analyse particulière et a été reclassé par le consultant pour passer de la classe 3 à la classe 4. L'analyse a fait ressortir que ce poste exige davantage d'efforts et de responsabilités (effort mental, complexité, imputabilité et autonomie), en raison de la diversité croissante des matières à peser, qui nécessitent une attention accrue et ont un impact direct sur les revenus.

Le consultant a proposé deux grilles salariales comprenant des améliorations comportant une hausse 1,1 % sur la masse salariale des employés de la catégorie des cadres-gestionnaire-professionnel et une hausse de 4 % sur la masse salariale des employés de la catégorie administratif. À noter que la grille salariale du personnel syndiqué a été révisée en 2024, et une amélioration positive de 4,5 % a été apportée aux conditions salariales du personnel syndiqué à partir de juin 2024.

Impact financier ☐ Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : x Non prévu au budget : le coût des améliorations à la masse salariale sera absorbé par les économies sur les salaires non versés des postes en recrutement, prévu au budget, et non comblé pendant les 5 premiers mois de l'année 2025.
Recommandations ATTENDU QU'en vertu de la pénurie de main-d'œuvre Valoris doit s'assurer d'offrir des conditions salariales compétitives et s'assurer de respecter le principe d'équité; ATTENDU QUE la grille salariale du personnel syndiqué a été revue et améliorée en 2024 et que dans un souci d'équité et d'égalité il est essentiel de réviser les grilles salariales du personnel non syndiqué; ATTENDU QUE Valoris a confié un mandat à la firme Brulotte et Associés afin de faire une analyse des conditions salariales et une revue des deux grilles salariales du personnel non syndiqué, à savoir le groupe « gestionnaires-cadres et professionnels » et le groupe « administratif » ; ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajuster les deux grilles salariales, du personnel non syndiqué, pour refléter les améliorations nécessaires et le remplacement de certains postes afin de tenir compte des responsabilités accrues ; ATTENDU QUE l'adoption des deux grilles salariales 2025 est nécessaire comme moyen de rétention des employés de la Régie et pour pouvoir procéder au recrutement de nouveaux employés ; IL EST RÉSOLU d'adopter la grille salariale 2025 du groupe des gestionnaires-cadres et professionnels et d'adopter la grille salariale du groupe administratif, toutes deux tels que proposés dans le rapport du consultant Brulotte et Associés daté de mars 2025, conditionnellement à réduire les échelons de la grille des gestionnaires cadres et professionnels de 10 à 8 échelons.

Préparé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Approuvé par : Geneviève Morin, coordonnatrice administrative
Date : 14 mai 2025

Objet : Valoris – Embauche d’un directeur de projets
Sommaire du dossier Mise en contexte Les travaux d’aménagement et de réfection des infrastructures des sites de Bury et de Sherbrooke prévue pour les trois (3) prochaines années nécessitent l’ajout d’une ressource humaine supplémentaire pour seconder l’équipe en place. Les principaux travaux de construction des prochaines années sont les suivants : • Réfection de l’entrée du site de Bury : automne 2025; • Construction d’une usine de traitement des eaux de lixiviation : automne 2025 jusqu’à la fin de l’été 2026; • Aménagement d’un abri en acier pour la réception et l’entreposage sécuritaire des matières CRD : été 2026; • Construction d’une nouvelle cellule d’enfouissement : été-automne 2027; • Réaménagement du centre de transfert de Sherbrooke : fin 2026, début 2027. Afin de compléter l’équipe technique et pour équilibrer l’expertise en génie, il était ciblé de recruter un ingénieur sénior ayant une formation de base et de l’expérience en génie civil. Le professionnel retenu agira aussi comme superviseur des ingénieurs intermédiaires de l’équipe technique. Analyse Une démarche de dotation d’un directeur de projets expérimenté pour les tâches spécifiques de construction et d’aménagement d’infrastructure a été entreprise avec une firme spécialisée en recrutement de personnel dans le domaine de l’environnement : <i>Atout Recherche de cadres</i> . La recherche de prospects a été entreprise au mois d’août 2024. Plusieurs candidatures ont été scrutées par la firme de recrutement et Valoris a rencontré 5 candidats potentiels en entrevue. Au terme du processus de sélection, monsieur Mathieu Fortin est le candidat retenu pour exercer, au sein de Valoris, la fonction de directeur de projets sénior. Son entrée en poste est fixée au lundi 26 mai 2025. Les conditions d’embauche respectent les modalités applicables pour les postes de cadres.
Impact financier ☐ Aucune implication financière : X Prévu au budget : le salaire du poste de directeur de projet est prévu au BO de l’année 2025. ☐ Non prévu au budget
Recommandations CONSIDERANT QU’il est requis d’ajouter une ressource technique compétente pour compléter l’équipe technique de gestion des aménagements et de construction des infrastructures des sites de Bury et de Sherbrooke; CONSIDERANT QUE l’embauche d’un directeur de projet sénior doit être approuvée par le conseil d’administration; Il est résolu D’approuver l’embauche de monsieur Mathieu Fortin au poste de directeur de projet sénior à compter du 26 mai 2025, et que sa rémunération soit fixé selon la grille salariale du personnel de la catégorie cadre-gestionnaire & professionnel en vigueur. Que la signature du contrat de travail de monsieur Fortin, conservé dans son dossier personnel, soit et est autorisé.

Objet : Valoris – Liste des chèques émis du 16 avril au 15 mai 2025
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint la liste des chèques émis par la Régie du 16 avril au 15 mai 2025 pour ses activités courantes.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que la liste des chèques émis entre le 16 avril et le 15 mai 2025 soit et est déposée.

Préparé par : Rejean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 15 mai 2025

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2025/04/16 AU 2025/05/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ.	CRÉDIT	DESCRIPTIONI
2025/04/16 062450	Fournisseur : 8009445414 PONT ROULANT PROTECH	16072	6 586,68 D	pont roulant ligne CRD
2025/04/30 062516	Fournisseur : 4184596443 DELOUPE	16073	345,73 D	pièces garage
2025/04/30 062517	Fournisseur : 4187810191 BIOGENIE CANADA INC.	16074	36 991,79 R	putrescibles
2025/04/30 062518	Fournisseur : 4502186677 ALLTECH - 4018371 CANADA INC.	16075	3 000,85 D	pièces garage
2025/04/30 062519	Fournisseur : 4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	16076	16 188,21 R	carburant sites
2025/04/30 062520	Fournisseur : 4504411201 EQUIPEMENTS SMS	16077	4 829,66 D	entretien LES
2025/04/30 062521	Fournisseur : 4504441030 BRANDT	16078	385,91 D	pièces garage
2025/04/30 062522	Fournisseur : 5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	16079	21 930,34 R	honoraires projet ENTRÉE
2025/04/30 062523	Fournisseur : 5149906636 VOGHEL	16080	115,66 D	fournitures usine
2025/04/30 062524	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	16081	13 471,98 D	carburant tracteurs
2025/04/30 062525	Fournisseur : 8006388537 METTLER-TOLEDO INC.	16082	1 730,30 D	entretien balance
2025/04/30 062526	Fournisseur : 8165632234 DO-MAR ELECTRIQUE	16083	3 736,69 D	entretien usine
2025/04/30 062527	Fournisseur : 8194811041 TECH-NIC RESEAU CONSEIL INC.	16084	769,13 D	support informatique
2025/04/30 062528	Fournisseur : 8195621105 PH VITRES D'AUTOS INC	16085	278,71 D	réparation tracteur
2025/04/30 062529	Fournisseur : 8195622224 TRANSPORT & REMORQUAGE IMPACT	16086	560,51 D	transport tracteur
2025/04/30 062530	Fournisseur : 8195627387 SERVICE D'EXTINCTEURS 2010	16087	249,39 D	extincteurs bâtiment
2025/04/30 062531	Fournisseur : 8195627774 NETTOYEUR DAOUST / FORGET	16088	31,39 D	nettoyage vêtements garage
2025/04/30 062532	Fournisseur : 8195636060 HYDRAULIQUE C.T. INC	16089	499,80 D	pièces garage
2025/04/30 062533	Fournisseur : 8195641636 LES PNEUS ROBERT BERNARD	16090	607,88 D	pneus et service
2025/04/30 062534	Fournisseur : 8195648000 BATTERIES ILLIMITEES	16091	868,98 D	fournitures usine
2025/04/30 062535	Fournisseur : 8195650770 PRODUITS DE SOUDURE MARTECH	16092	240,22 D	entretien usine
2025/04/30 062536	Fournisseur : 8195651494 ENTREPRISES JARBEC INC	16093	402,00 D	entretien CT
2025/04/30 062537	Fournisseur : 8195653006 LA CARTOUCHERIE	16094	169,20 D	frais de fonctionnement imprimantes
2025/04/30 062538	Fournisseur : 8195659933 WAJAX LIMITEE	16095	261,85 D	fournitures usine
2025/04/30 062539	Fournisseur : 8195665346 DISTRIBUTION J.M. BERGERON INC.	16096	252,87 D	pièces garage
2025/04/30 062540	Fournisseur : 8195667555 RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	16097	1 897,75 D	réparation tracteur

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2025/04/16 AU 2025/05/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ.	CRÉDIT	DESCRIPTIONI
2025/04/30 062541	Fournisseur : 8195668464 CENTRE INSPECTION & ICI PNEU SHERBROOKE	16098	273,87 D	inspection et vignette
2025/04/30 062542	Fournisseur : 8195692575 CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC.	16099	5 181,10 D	pièces garage
2025/04/30 062543	Fournisseur : 8195695180 PIERRE CHOUINARD & FILS	16100	751,89 D	urée
2025/04/30 062544	Fournisseur : 8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	16101	1 633,71 D	réparation équipements lourds
2025/04/30 062545	Fournisseur : 8195780307 STZ DIESEL	16102	4 253,80 D	entretien tracteur 55
2025/04/30 062546	Fournisseur : 8196793632 JROY ELECTRICIEN INC	16103	1 580,91 D	entretien usine
2025/04/30 062547	Fournisseur : 8198200487 MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	16104	844,40 D	fournitures SST
2025/04/30 062548	Fournisseur : 8198214188 LES ENTREPRISES DOLBEC LTÉE	16105	917,50 D	entretien ligne CRD
2025/04/30 062549	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	16106	455,18 D	pièces garage
2025/04/30 062550	Fournisseur : 8198221833 CREATIONS JADE	16107	50,59 D	vêtemets Valoris
2025/04/30 062551	Fournisseur : 8198231003 DEMARREURS ALTERNATEURS DE L'ESTRIE	16108	402,41 D	pièces garage
2025/04/30 062552	Fournisseur : 8198232443 MAGBROOKE FOURNITURE INDUSTRIELLE	16109	1 838,88 D	entretine torchère
2025/04/30 062553	Fournisseur : 8198322465 BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	16110	1 315,42 D	pièces garage et usine
2025/04/30 062554	Fournisseur : 8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NADEAU	16111	20 649,51 D	location équipement CT
2025/04/30 062555	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	16112	103,64 D	fournitures site
2025/04/30 062556	Fournisseur : 8198324950 CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-ST-FRANCOIS	16113	40,24 D	activité employés
2025/04/30 062557	Fournisseur : 8198324958 CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	16114	44,70 D	fournitures usine
2025/04/30 062558	Fournisseur : 8198433555 TERAPRO CONSTRUCTION / LONGUS-ESTRIE	16115	685,25 D	réparation équipement lourd
2025/04/30 062559	Fournisseur : 8663966669 ATTRACTIF	16116	166,71 D	location logiciel
2025/04/30 062560	Fournisseur : 8777513456 ASCENSEUR DE L'ESTRIE	16117	296,99 D	entretien
2025/04/30 062561	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	16118	425,03 D	courrier
2025/04/30 062562	Fournisseur : 9058426985 DEMESA INC.	16119	665,82 D	opérations LET
2025/04/30 062563	Fournisseur : BUREAU VER BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC	16120	309,92 R	analyses
2025/04/30 062564	Fournisseur : FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	16121	965,79 R	réparation CRD
2025/04/30 062565	Fournisseur : GAETAN COU GAETAN COULOMBE	16122	5 000,00 D	achats outils
2025/04/30 062566	Fournisseur : RADIO COMM RECEVEUR GENERAL DU CANADA	16123	101,00 D	permis CB

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires - CHÈQUE
PÉRIODE DU 2025/04/16 AU 2025/05/15

Résolution R
Entente politique E
Délégation D

DATE/N°	CLIENT/FOURNISSEUR	CHEQ.	CRÉDIT	DESCRIPTIONI
2025/04/30 062567	Fournisseur : 4182786382 FIDELE LACHANCE	16124	1 277,50 D	entretien terrain
2025/04/30 062568	Fournisseur : 8198723709 POSTES CANADA	16125	689,85 D	frais de poste
2025/04/30 062570	Fournisseur : 8669513343 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	16126	574,56 D	carte de membre
2025/04/30 062571	Fournisseur : 8195195666 CAUTIONNEMENT EXPERT INC	16127	1 550,00 D	cautionnement dalle
2025/04/30 062572	Fournisseur : T.G.C. INC T. G. C. INC	16128	712,85 R	nouvelle torchère
2025/04/30 062573	Fournisseur : 8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	16129	318 682,09 R	dalle
2025/05/05 061656	Fournisseur : 8198238000 VILLE DE SHERBROOKE	14891	2 359,65 D	taxes municipales
2025/05/07 061779	Fournisseur : 8195608414 MUNICIPALITE DE BURY	14938	138,00 D	taxes municipales
		TOTAL:	491 342,24	

Objet : Valoris – Suivi budgétaire au 30 avril 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté
Sommaire du dossier <u>Mise en contexte</u> Vous trouverez ci-joint le suivi budgétaire au 30 avril 2025 du budget 2025 adopté.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que le suivi budgétaire au 30 avril 2025 du budget de fonctionnement 2025 adopté soit et est déposé.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 15 mai 2025

DESCRIPTION

REVENUS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
VOIRIE MUNICIPALE
DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉS
AUTRES
BANQUE ET PLACEMENTS
GAIN (PERTE) CESSION IMMOBILISATIONS
EXCÉDENT POUR DETTE
AUTRES

TOTAL DES REVENUS

DÉPENSES

CONSEIL
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
AUTRES
COLLECTE ET TRANSPORT
ÉLIMINATION
TRI ET CONDITIONNEMENT
TRAITEMENT PUTRESCIBLES
MATÉRIAUX SECS
AUTRES
INDUSTRIES ET COMMERCE
AUTRES FRAIS
CESSION

TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATION

REMBOURSEMENT DETTE LT
TRANSFERT SUR INVESTISSEMENT
INTÉRÊTS ET ESCOMPTE

TOTAL DES COMPTES PRÉSENTATION MUNICIPALES

TOTAL DES DÉPENSES

RÉSULTATS NETS

BUDGET	RÉSULTATS		EXERCICE	COMMENTAIRES DE LA DIRECTION
2025	2024 Suivi avr-24	33%	2025 Suivi avr-25	
REVENUS				
-	6 295		40 623	- Les revenus cumulés des quatre premiers mois de l'année 2025 sont de 5 319 675 \$, correspondant à 31 % du budget ; - Les revenus cumulés sont supérieurs de 65 974 \$ aux revenus de l'année 2024 à la même période; - Ce sont les revenus du secteur CRD qui continue leurs progressions avec une hausse de 47 % par rapport à l'année 2024, pour la même période; - Les revenus d'enfouissement connaissent une légère baisse (environ 1,5 %) par rapport à la même période en 2024; - Les revenus du compostage sont également à la baisse (15 %) par rapport à la même période en 2024.
30 250	40 378	131%	39 568	
15 151 104	4 756 114	31%	4 769 791	
1 745 390	418 217	22%	385 210	
90 000	34 542	94%	84 483	
-	(1 844)		-	
100 200			-	
	0		-	
17 116 944	5 253 701	31%	5 319 675	
DÉPENSES				
31 334	8 980	23%	7 153	- Le total des charges au 30 avril 2025 est de 7 605 537 \$, entraînant un déficit de 2 285 862 \$ pour les quatre premiers mois de l'année 2025 ; - Les charges sont séparées en deux fractions : la fraction due aux opérations de 3 754 806 \$ et la fraction due aux charges financières et aux investissements d'un total de 3 850 732 \$; - Le pourcentage des charges des opérations, au 30 avril 2025, est de 30 % du budget alors qu'il y a 33 % de l'année d'écoulés ; - Toutefois les charges des opérations sont supérieures de 161 207 \$ par rapport à la même période en 2024. Cet excédent s'explique par des réparations à la machinerie lourde, au centre de transfert et au centre de tri, ainsi qu'aux améliorations de sécurité apportées à la ligne de tri CRD ; - D'autre par le montant du transfert sur investissement sont des dépenses en immobilisation, qui seront éventuellement transférées au prêt du règlement 25-1, fait augmenter le total des charges d'un montant de 2 211 158 \$; - En déduisant ce montant des charges, le déficit accumulé est de 74 764 \$, au 30 avril 2025 ; - Toujours en excluant le transfert sur investissement, les dépenses réelles d'opération et de remboursement de la dette cumulée sont de 5 394 379 \$, soit 31,5 % du budget.
1 465 307	419 279	29%	417 937	
5 000	57		-	
1 454 072	534 572	35%	508 530	
5 031 293	1 615 916	34%	1 703 826	
776 629	192 202	38%	295 634	
1 784 425	418 962	15%	271 493	
1 876 063	373 162	27%	505 246	
-	5 493		-	
75 000	24 974	60%	44 988	
-	-		-	
-	-		-	
12 499 123	3 593 599	30%	3 754 806	
3 685 807	1 245 600	34%	1 261 800	
	439 317		2 211 158	
924 223	299 619	41%	377 773	
4 610 030	1 984 536	84%	3 850 732	
17 109 153	5 578 135	44%	7 605 537	
7 791	(324 434)		(2 285 862)	

Objet : Valoris – Listes des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint : - liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – avril 2025. - liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier. - liste C – Liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025.
Impact financier x Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – avril 2025 soit et est déposée. Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée. Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2025 soit et est déposée.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur financier
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 15 mai 2025

A - LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS ADJUGÉS PAR VALORIS - AVRIL 2025

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2025/04/03	8198204989 CHARLES BRULOTTE	34492,50	MAINTIEN DE L'EQUITE SALARIALE	c. a.	appel sur invitation
<u>2</u>						
<u>3</u>						
<u>4</u>						
<u>5</u>						
<u>6</u>						
<u>7</u>						
<u>8</u>						
<u>9</u>						
<u>10</u>						
<u>11</u>						
<u>12</u>						
<u>13</u>						
<u>14</u>						
<u>15</u>						
<u>16</u>						
<u>17</u>						
<u>18</u>						
<u>19</u>						
<u>20</u>						

B - LISTE DES CONTRATS ENTRE 2 000\$ ET 25 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR TOTALISANT 25 000\$ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2025/02/28	VISA DESJA VISA DESJARDINS	2 933,67	ADMINISTRATION FEV 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>2</u>	2025/01/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	2 984,29	ADMINISTRATION JAN 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>3</u>	2025/01/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	3 031,08	OPERATION JAN 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>4</u>	2025/03/31	VISA DESJA VISA DESJARDINS	4 403,11	OPERATION MARS 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>5</u>	2025/04/30	VISA DESJA VISA DESJARDINS	4 755,09	ADMINISTRATION AVRIL 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>6</u>	2025/04/30	VISA DESJA VISA DESJARDINS	5 369,74	OPERATION AVRIL 2025	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>7</u>	2025/04/28	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	2 571,53	PO 763113	c. a.	appel offres public
<u>8</u>	2025/04/28	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	5 475,33	Commande N° 0003048	c. a.	appel offres public
<u>9</u>	2025/01/06	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	5 748,75	Commande N° 0003024	c. a.	appel offres public
<u>10</u>	2025/04/28	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	5 870,35	PO 758751 PO 656157	c. a.	appel offres public
<u>11</u>	2025/04/28	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	6 726,87	PO 758751 PO 656157	c. a.	appel offres public
<u>12</u>	2025/04/28	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	11 020,63	PO 758751 PO 656157	c. a.	appel offres public
<u>13</u>	2025/01/06	8195785147 MIRE ARCHITECTURE INC.	14 917,80	Commande N° 0003024	c. a.	appel offres public
<u>14</u>	0	0	-	0	0	0
<u>15</u>	0	0	-	0	0	0
<u>16</u>	0	0	-	0	0	0
<u>17</u>	0	0	-	0	0	0
<u>18</u>	0	0	-	0	0	0
<u>19</u>	0	0	-	0	0	0
<u>20</u>	0	0	-	0	0	0
<u>21</u>	0	0	-	0	0	0
<u>22</u>	0	0	-	0	0	0
<u>23</u>	0	0	-	0	0	0
<u>24</u>	0	0	-	0	0	0
<u>25</u>	0	0	-	0	0	0
<u>26</u>						

C - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR AYANT ATTEINT 25 000\$ AU COURS D'UN MOIS PRÉCÉDENT EN 2025

No	Date d'adjudication	Fournisseur	Prix adjugé (avant taxes)	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2025/04/09	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	2 230,52	PO 762990	c. a.	appel offres public
<u>2</u>	2025/04/01	8195668884 T.G.C. INC.	32 905,85	TORCHERE DEC 5	c. a.	appel offres public
<u>3</u>	2025/04/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 599,00	Commande N° 0003036	fonctionnaire autorisé	appel sur invitation
<u>4</u>	2025/04/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 340,31	Commande N° 0003037	fonctionnaire autorisé	appel sur invitation
<u>5</u>	2025/04/30	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	9 024,18	PO 656151	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>6</u>	2025/04/14	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	20 649,51	PO 762993	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>7</u>	2025/04/30	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	22 075,67	PO 763000	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>8</u>	2025/04/09	8779565696 HYDRO-QUEBEC	2 172,93	CUBE		0 services publics
<u>9</u>	2025/04/24	8779565696 HYDRO-QUEBEC	4 078,52	ELECTRICITE LES		0 services publics
<u>10</u>	2025/04/16	8779565696 HYDRO-QUEBEC	22 584,45	ELECTRICITE USINE		0 services publics
<u>11</u>	2025/04/07	FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	2 414,48	Commande N° 0003035	c. a.	fournisseur unique
<u>12</u>	2025/04/01	MEDIC SOLU MEDIC SOLUTIONS	13 488,10	PRIMES AVRIL 2025		0 mutuelle
<u>13</u>	2025/04/17	REDEVANCES MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	7 878,84	RAPPORT AMENDE 01-10-2024 AU 31-12-2024		0 services publics
<u>14</u>	2025/04/23	REDEVANCES MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	84 582,37	REMISES JANVIER ú MARS 2025 LET		0 services publics
<u>15</u>	2025/04/23	REDEVANCES MINISTRE DES FINANCES DU QUEBEC	264 693,06	REMISES JANVIER A MARS 2025 CENTRE TRANSFERT		0 services publics
<u>16</u>	2025/04/11	8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	16 078,31	PO 763240	fonctionnaire autorisé	fournisseur unique
<u>17</u>	2025/04/11	4187810191 BIOGENIE CANADA INC.	2 430,47	PER DU 4 AU 9 AVRIL 2025	c. a.	mutuelle
<u>18</u>	2025/04/08	4187810191 BIOGENIE CANADA INC.	7 878,94	PER DU 30 MARS AU 5 AVR 2025	c. a.	appel offres public
<u>19</u>	2025/04/30	4187810191 BIOGENIE CANADA INC.	29 351,24	PUTRESCIBLES	c. a.	appel offres public
<u>20</u>	2025/04/29	4187810191 BIOGENIE CANADA INC.	40 210,74	PER DU 20 AU 26 AVRIL 2025	c. a.	appel offres public
<u>21</u>	2025/04/28	4187810191 BIOGENIE CANADA INC.	62 292,94	CORRECTION GI-8418	c. a.	appel offres public
<u>22</u>	2025/04/23	8198433555 TERAPRO CONSTRUCTION / LONGUS-ESTR	16 129,06	PO 763243	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>23</u>	2025/04/28	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	2 441,70	1650.1 L	c. a.	appel offres public
<u>24</u>	2025/04/08	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	2 568,46	1700.1 L	c. a.	appel offres public
<u>25</u>	2025/04/30	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 717,44	2551.9 L	c. a.	appel offres public
<u>26</u>	2025/04/23	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 977,27	2673.3 L	c. a.	appel offres public
<u>27</u>	2025/04/16	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	4 624,01	3124.9 L	c. a.	appel offres public
<u>28</u>	2025/04/02	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	4 932,77	3064.5 L	c. a.	appel offres public
<u>29</u>	2025/04/09	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	5 205,36	3461.3 L	c. a.	appel offres public
<u>30</u>	2025/04/01	8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	318 682,09	Commande N° 0003040	c. a.	appel offres public
<u>31</u>	2025/04/15	8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	550 003,90	DEC. 3 - PLATE FORME	c. a.	appel offres public

Objet : Décision concernant le montant résiduel du prêt correspondant au règlement d’emprunt R-21 — Achat du compacteur pour le LET
Sommaire du dossier Mise en contexte Le règlement d’emprunt No 21 (R-21) a été décrété pour l’achat du compacteur pour le LET, au montant de 1 050 000 \$. Le prêt a été accepté par le conseil d’administration lors de la réunion du 25 juin 2020 et le prêt a été octroyé le 9 juillet 2020. Le MAMH nous a informés que l’échéance de 5 ans de l’emprunt arrive le 9 juillet 2025. Il reste un montant résiduel de 547 000 \$ à ce prêt. Analyse En vertu des liquidités disponibles, il est avantageux pour Valoris de procéder au remboursement du montant résiduel de l’emprunt du R-21, à même l’excédent de fonctionnements accumulé et non affecté au 31 décembre 2024. Le secrétaire-trésorier propose d’effectuer un paiement unique du montant total de l’emprunt résiduel de 547 000 \$ prélevé dans l’excédent de fonctionnements accumulé non affecté au 31 décembre 2024 qui s’établissait à 3 879 632 \$. Après le remboursement du prêt, l’excédent de fonctionnements accumulé s’établira à 3 332 632 \$.
Impact financier ☐ Aucune implication financière : ☒ Non prévu au budget : le remboursement de la totalité du montant résiduel du prêt du R-21 aura un effet positif sur le BO en évitant le remboursement des paiements mensuels. Ce remboursement diminuera le poste du bilan comptable « trésorerie des actifs financiers » d’un montant équivalent au remboursement.
Recommandations Attendu que le règlement d’emprunt No 21 originalement décrété pour l’achat du compacteur du LET est à renouveler pour le montant résiduel de 547 000 \$ au 9 juillet 2025; Attendu que le secrétaire-trésorier de la Régie recommande le remboursement du montant résiduel total; II EST AUTORISÉ d’utiliser l’excédent de fonctionnements accumulé non affecté au 31 décembre 2024 pour rembourser le montant résiduel du règlement d’emprunt R-21 d’un montant totalisant 547 000 \$.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 14 mai 2025

Objet : Valoris – Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel avril 2025 / cumulatif 2024
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint le bilan mensuel et cumulatif au 30 avril 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury. Pour les fins d'analyse comparative, le bilan cumulatif 2024 à la même date est présenté.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 avril 2025 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

Préparé par : Geneviève Morin, coordonnatrice administrative

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général

Date : 15 mai 2025

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 30 avril 2025

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 30 avril 2025													Janv - Avril				
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2025	2 024	Différence	%	
Municipalités membres																	
Ascot Corner	48 740	44 790	58 020	56 780									208 330	215 220	-6 890	-3%	
Bury	15 960	12 170	18 680	17 270									64 080	65 390	-1 310	-2%	
Chartierville	4 650	3 760	4 280	5 740									18 430	19 420	-990	-5%	
Cookshire-Eaton	71 870	54 360	82 430	76 560									285 220	290 540	-5 320	-2%	
Dudswell	32 100	29 390	28 820	32 970									123 280	117 640	5 640	5%	
East Angus	90 650	87 640	90 720	112 620									381 630	372 720	8 910	2%	
Hampden	2 050	2 300	2 450	6 050									12 850	11 270	1 580	14%	
La Patrie	11 460	10 250	10 770	23 960									56 440	44 870	11 570	26%	
Lingwick	8 050	7 215	7 605	18 120									40 990	38 870	2 120	5%	
Newport	5 750	8 880	14 020	17 370									46 020	49 050	-3 030	-6%	
Scotstown	8 220	7 985	9 145	19 560									44 910	47 160	-2 250	-5%	
St-Isidore de Clifton	6 970	10 600	11 750	20 930									50 250	58 460	-8 210	-14%	
Weedon	62 230	48 500	53 190	58 870									222 790	240 350	-17 560	-7%	
Westbury	26 780	12 280	15 550	16 170									70 780	68 710	2 070	3%	
Sherbrooke	2 548 820	2 266 980	2 667 950	2 876 430									10 360 180	8 308 310	2 051 870	25%	
Total	2 944 300	2 607 100	3 075 380	3 359 400	0	0	0	0	0	0	0	0	Total A	11 986 180	9 947 980	2 038 200	20%
Municipalités non-membre																	
St-Claude	13 050	12 130	26 330	15 850									67 360	90 790	-23 430	-26%	
Valcourt	9 280	12 530	11 470	31 520									64 800	68 080	-3 280	-5%	
Val-Joli	15 120	14 200	32 340	17 700									79 360	91 910	-12 550	-14%	
Total	37 450	38 860	70 140	65 070	0	0	0	0	0	0	0	0	Total B	211 520	250 780	-39 260	-16%
Autres																	
Déchets autres	56 060	59 570	81 250	107 540									304 420	625 930	-321 510	-51%	
Déchets sous contrat	47 320	74 040	64 030	111 810									297 200	1 945 590	-1 648 390	-85%	
Centre de transfert (autres)	234 290	230 210	241 630	843 130									1 549 260	1 019 140	530 120	52%	
Rejet centre de tri	17 480	28 000	47 320	48 760									141 560	895 830	-754 270	-84%	
Total	355 150	391 820	434 230	1 111 240	0	0	0	0	0	0	0	0	Total C	2 292 440	4 486 490	-2 194 050	-49%
Total enfouissement	3 336 900	3 037 780	3 579 750	4 535 710	0	0	0	0	0	0	0	0	Total A+B+C=D	14 490 140	14 685 250	-195 110	-1%

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 30 avril 2025														Janv - Avril			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2025	2 024	Différence	%	
RECOUVREMENT																	
Recouvrement contrat	361 380	311 280	263 400	214 770									1 150 830	1 789 500	-638 670	-36%	
Recouvrement final	0	0	0	2 480 570									2 480 570	1 032 120	1 448 450	140%	
Recouvrement journalier	19 070	0	0	1 120									20 190	922 320	-902 130	-98%	
Tamissage grossier Kruger	503 750	0	706 800	739 470									1 950 020	941 440	1 008 580	107%	
TOTAL	884 200	311 280	970 200	3 435 930	0	0	0	0	0	0	0	0					
													Total E	5 601 610	4 685 380	916 230	20%
CENTRE DE TRI																	
Agréga clients	9 890	38 150	39 590	78 720									166 350	239 880	-73 530	-31%	
Bardeaux asphalte	1 580	1 200	4 090	59 060									65 930	73 670	-7 740	-11%	
CRD - clients	812 430	682 800	604 700	501 850									2 601 780	2 781 460	-179 680	-6%	
CRD - Partenaire	11 450	7 880	9 020	48 560									76 910	160 570	-83 660	-52%	
CRD - Clients sous contrat	0	1 014 330	1 507 270	1 463 120									3 984 720	0	3 984 720	#DIV/0!	
Souche	0	0	2 380	5 420									7 800	56 430	-48 630	-86%	
TOTAL	835 350	1 744 360	2 167 050	2 156 730	0	0	0	0	0	0	0	0					
													Total F	6 903 490	3 312 010	3 591 480	108%
CENTRE DE TRANSFERT																	
Bardeaux asphalte (vers Bury)	0	0	0	0									0	0	0	#DIV/0!	
CRD - Centre de transfert	179 060	223 240	428 070	506 340									1 336 710	523 540	813 170	155%	
Bardeaux asphalte (vers valorisation)	0	0	0	115 320									115 320	129 590	-14 270	-11%	
													Total G	1 452 030	653 130	798 900	122%
Ecocentre Sherbrooke (vers Bury)																	
CRD - Ecocentre	172 360	130 270	215 090	480 940									998 660	1 098 390	-99 730	-9%	
Matériaux granulaires	0	0	0	0									0	494 200	-494 200	-100%	
Terre	0	0	0	13 390									13 390	24 880	-11 490	-46%	
Bardeaux - Ecocentre	0	11 000	0	0									11 000	13 380	-2 380	-18%	
TOTAL	172 360	141 270	215 090	494 330	0	0	0	0	0	0	0	0					
													Total H	1 023 050	1 630 850	-607 800	-37%
Projet Kruger - CRIBIQ	0	0	0	0									0	2 429 510	-2 429 510	-100%	

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Traitement par compostage - Bilan au 30 avril 2025														Janv - Avril		
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2025	2 024	Différence	%
Municipalités membres																
Ascot Corner	10 590	11 250	19 100	24 470									65 410	68 210	-2 800	-4%
Bury	4 560	2 500	2 590	10 060									19 710	22 240	-2 530	-11%
Chartierville	600	600	1 200	900									3 300	3 750	-450	-12%
Cookshire-Eaton	12 500	18 370	29 120	62 050									122 040	142 620	-20 580	-14%
Dudswell	6 250	4 380	11 580	12 040									34 250	25 270	8 980	36%
East Angus	7 190	11 550	10 870	48 550									78 160	79 080	-920	-1%
Hampden	400	400	800	450									2 050	1 500	550	37%
La Patrie	2 280	220	3 380	2 600									8 480	10 260	-1 780	-17%
Lingwick	500	500	1 300	2 000									4 300	780	3 520	451%
Newport	2 005	1 800	4 010	3 000									10 815	9 070	1 745	19%
Scotstown	1 750	1 130	3 590	3 720									10 190	10 710	-520	-5%
St-Isidore de Clifton	2 005	1 800	4 010	2 670									10 485	11 450	-965	-8%
Weedon	6 830	7 150	8 830	24 960									47 770	48 440	-670	-1%
Westbury	3 250	2 340	2 640	4 090									12 320	13 460	-1 140	-8%
Sherbrooke	679 000	550 970	653 830	1 450 580									3 334 380	3 792 810	-458 430	-12%
Total	739 710	614 960	756 850	1 652 140	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total A													3 763 660	4 239 650	-475 990	-11%
en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique																

Objet : Adjudication de l’appel d’offres public 2025-03 – Réaménagement de l’entrée du site de Valoris à Bury
Mise en contexte La balance et les accessoires situés à l’entrée du site de Bury ne sont plus fonctionnels depuis plusieurs années. Les camions et les conteneurs à déchets des clients doivent être pesés à la balance du centre de tri. Cette pratique peut entraîner des délais, des risques d’erreurs et une certaine confusion chez les particuliers. Pour pallier ces problèmes, un nouvel aménagement de l’entrée a été élaboré pour, entre autres, sécuriser les accès et améliorer la fluidité de la circulation et des pesées. Deux (2) balances ont préalablement été achetées via la résolution 2023-12-14-1248 et seront installées dans le cadre de ces travaux. Un appel d’offres public pour le réaménagement de l’entrée du site a été publié le 18 mars 2025 à la suite de l’élaboration des plans et devis par la firme d’ingénierie gbi et par MIRE Architecture. À l’ouverture, quatre (4) soumissions ont été reçues, soient (prix avant taxes) : Excavation Steve Leblanc = 1 668 909,39 \$ Groupe Lapalme = 1 994 465,00 \$ Excavation Lyndon Betts = 2 147 000,00 \$ Cité Construction = 2 295 190,00 \$ Analyse Après l’analyse des soumissions par la firme d’ingénierie gbi, celle-ci recommande l’adjudication à Excavation Steve Leblanc, jugeant sa soumission conforme.
Impact financier ☐ aucune implication financière : ☒ Prévu au budget : travaux prévus dans le BI 2025 à financer par l’affectation de fonds réservés et par le règlement d’emprunt No 26. ☐ Non prévu au budget :
Recommandation CONSIDÉRANT QUE Valoris doit réaménager l’entrée de son site de Bury pour sécuriser les accès et améliorer la fluidité; CONSIDÉRANT QUE l’appel d’offres public no 2025-03 pour le réaménagement de l’entrée du site de Valoris à Bury a permis de recevoir quatre (4) soumissions; CONSIDÉRANT QUE la soumission d’Excavation Steve Leblanc est la plus basse soumission reçue et qu’elle est jugée conforme; IL EST RÉSOLU QUE Valoris adjuge le contrat découlant de l’appel d’offres no 2025-03 <i>Réaménagement de l’entrée du site de Valoris à Bury</i> à Excavation Steve Leblanc pour un montant de 1 668 909,39 \$ (avant taxes), selon les montants soumissionnés conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

Préparé par : Joey Labranche, chargé de projets
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire trésorier
Date : 14 mai 2025

Objet : Approbation d'un avenant pour la surveillance supplémentaire au mandat de services professionnels pour les plans, devis et surveillance du projet de réaménagement de l'entrée du site d'enfouissement de Valoris à Bury

Mise en contexte

La résolution 2024-08-22-1351 octroyait un contrat de gré à gré d'un montant de 85 477,40 \$ (avant taxes) à la firme GBI Experts-Conseils inc. pour les services professionnels pour la préparation des plans, devis et pour la surveillance des travaux de réaménagement de l'entrée du site de Bury. Il avait été estimé initialement que le chantier de construction serait d'une durée d'environ 3 semaines. À l'ouverture des soumissions, l'échéancier proposé par l'entrepreneur prévoyait une durée de chantier de 7 semaines. Les heures de surveillances sont alors à ajuster pour concorder avec la durée du chantier de l'entrepreneur.

Pour cette surveillance supplémentaire, un avenant du montant de 19 300 \$ (avant taxes) est demandé à Valoris.

Analyse

La première conception de la réorganisation de l'entrée du site prévoyait un kiosque pour le préposé à la balance du type préfabriqué, qui devait simplement être placé à l'emplacement prévu. Toutefois cette solution ne permettait pas d'obtenir un kiosque avec toutes les fonctionnalités nécessaires pour offrir le confort nécessaire au préposé à la balance ainsi que toutes les facilités exigées pour le service aux clients. Il a été décidé conjointement par Valoris et l'ingénieur d'opter pour une construction sur place du kiosque, et c'est ce qui explique le délai supplémentaire du chantier. D'autre part étant donné la complexité de l'aménagement de l'entrée du site au travers du trafic des camions qui entrent et sortent tous les jours, il est absolument nécessaire d'avoir un surveillant de chantier en résidence pendant toute la durée des travaux.

En vertu du règlement 5-2 sur le contrôle et le suivi budgétaire, toute dépense excède 10 % du montant de la dépense initiale autorisée par le conseil d'administration, doit être autorisée par celui-ci.

Impact financier

☐ **Aucune implication financière :**

☒ **Prévu au budget :** les travaux supplémentaires seront financés à même le règlement d'emprunt no 26

☐ **Non prévu au budget :**

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 3.5 du *Règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire ainsi que sur la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats (Règlement numéro 5-2)*, ces dépenses supplémentaires doivent être approuvées par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE les modifications conservent un caractère accessoire par rapport au projet initial et qu'elles n'en changent pas la nature;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de surveillance supplémentaire nécessaire pour couvrir l'ensemble des travaux d'aménagement de l'entrée du site nécessaire pour garantir la qualité des travaux;

IL EST RÉSOLU :

QUE Valoris autorise la surveillance supplémentaire dans la cadre du contrat de services professionnels pour les plans, devis et surveillances du projet de réaménagement de l'entrée du site d'enfouissement de Valoris à Bury à GBI Experts-Conseils inc. pour un montant total de 19 300 \$ (avant taxes).

Préparé par : Joey Labranche, chargé de projets en environnement

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire trésorier

Date : 13 mai 2025